



DECLARATION PREALABLE **FOCOM** CE DOSE

JEUDI 28 MARS 2019

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire,
Mesdames et Messieurs les élus,

« Nous avons prévenu que nous ne serions ni spectateurs ni bâillonnés. Et ce 19 mars, nous avons été entendus par nos camarades, militants, adhérents et nombre de salariés, de tous secteurs, du privé et du public, des retraités. Plus de cent manifestations ont été organisées dans les départements, jusque dans de petites villes. Des appels à la grève, lancés dans plusieurs secteurs, ont été parfois très suivis, comme au sein de l'Éducation nationale.

Le matin du 19 mars, un sondage a sonné comme un encouragement, indiquant que trois quarts des Français soutenaient la journée de mobilisation.

Depuis plusieurs mois, la question du pouvoir d'achat, des fins de mois difficiles est posée largement, comme celle des services publics, du poids des impôts indirects sur les ménages... et à nouveau, ces derniers jours, de la retraite, alors que le gouvernement laisse entendre que l'âge de départ pourrait être mis en cause au prétexte du Grand débat.

On est passé d'une incitation à retarder l'âge de départ à une nécessité d'allonger la durée du travail... Nous avons immédiatement réagi : Les masques tombent, alors que l'on nous disait qu'on ne toucherait pas à l'âge de départ et que la réforme annoncée n'avait pas pour but de réaliser à nouveau des économies sur les droits à la retraite ! Depuis 1993 les réformes ont contribué à reculer l'âge de départ. D'ores et déjà, l'âge moyen de liquidation des droits à la retraite est passé à 63,3 ans (hors dispositifs de départs anticipés).

FO a rendu publics ses cahiers de revendications, détaillés et argumentés, répondant point par point aux objections que nous opposent le gouvernement ou les employeurs au prétexte de coût de la dépense publique ou de compétitivité.

Nous les avons déposés à l'appui du préavis de grève au gouvernement et nous les avons adressés formellement aux trois organisations patronales interprofessionnelles.

À eux d'entendre. Sur les revendications on ne lâchera pas, car elles sont légitimes.

Augmenter les salaires – le Smic et le point d'indice dans la fonction publique – n'est pas l'ennemi de l'emploi. Préserver le service public, son statut et ses moyens, relève d'un choix de société, celui de l'égalité.

L'aspiration à la justice sociale, qui pose celle de la justice fiscale et du devenir des systèmes solidaires et collectifs de sécurité sociale, fondée sur le salaire différé – la cotisation sociale – ne peut être ignorée au risque de déstabiliser la société dans son ensemble.

Ce 19 mars, nous avons aussi réaffirmé que nous ne céderons rien sur la liberté syndicale et le droit de manifester. Nous avons fait la démonstration de la force du calme et de la détermination. Nous avons aussi réhabilité le débat sur l'action de grève. Bien sûr, elle a un coût. Mais elle demeure efficace :

quand l'employeur ne veut pas entendre, cesser le travail ensemble, le même jour, c'est pacifique et efficace pour revenir à la table de négociation.

À nous de convaincre de la force du nombre, car le nombre fait la force ! »

Ainsi s'exprimait Yves Veyrier Secrétaire General de Force Ouvrière au lendemain de la journée d'action de ce mois de mars. Les élus et mandatés de FOCOM s'associent pleinement aux revendications et actions de la confédération Force Ouvrière.

Qui pense mois de mars dit 8 mars journée de la femme !

Une seule c'est bien peu !

Chez Orange, un bilan égalité pro mitigé et notamment sur notre DO où notre budget n'a pas été consommé en totalité pour les femmes cadres.

La DOSE est un bel exemple de la place des femmes notamment au sein de l'état-major cela semble perdurer.

FO Com réclame depuis de nombreuses années, la prise en charge par l'entreprise de la sur cotisation pour la retraite des temps partiels, donc pour les femmes qui sont le plus souvent en temps partiels.

Point rémunération, les mesures issues de la Décision Unilatérale de l'entreprise en 2018 ont donné lieu à un saupoudrage avec des augmentations mineures. Doit-on être dans l'espoir avec les négociations salariales qui ont commencé ? Avec la plaisanterie d'intéressement et de participation nous doutons !!

Avec une année 2018 exceptionnelle de bons résultats, quel est le retour pour les salariés ?

Nous demandons la reconnaissance financière des salariés à la mesure des résultats.

Autre inquiétude est la hausse des dividendes ! Pour répondre aux actionnaires et investisseurs, toujours et encore la pression sur le personnel avec une productivité accrue. Des méthodes qui impactent les effectifs comme approches par brique réutilisables, modification des processus, sous-traitance, digitalisation (tout particulièrement des actes de ventes) ...

Et sur notre DO, les résultats sont excellents ; preuve en est avec l'ADSE, qui est 1ere au challenge du T4 ! Quand allez-vous reconnaître le professionnalisme et l'investissement de vos salariés ? Quand allez-vous rendre vos boutiques attractives ?

Les élus FO ont alerté sur un des projets issu du PSD, projet de fermeture un jour par semaine sur une vingtaine de boutiques. Un projet étrange remake de ce qui est mis en place dans d'autres AD d'ailleurs, parce sur nos boutiques se vident de leurs effectifs.

La direction de l'ADSE a enfin entendu et accepté d'étudier en détail la situation des 20 Boutiques initialement prévues dans un plan de fermeture des lundis.

Les membres de la Commission Economie et Evolutions des Marchés du CE de la DOSE se sont penchés sur la partie économique pour éclairer le dossier. De 20 boutiques concernées au départ, le nombre a été ramené à 9 boutiques, puis sur la fermeture elle-même du Lundi à 1 ou 2 en Test.

Aujourd'hui les boutiques sont le principal fer de lance sur la Bank, et vous devez Madame la Directrice donner toutes les armes aux boutiques pour mettre en œuvre la stratégie de l'Entreprise.

Les Concurrents sont présents et nous devons être sur le terrain pour répondre aux attentes des Clients, staffer les Boutiques est un investissement et non une charge.

Parce que Madame la Directrice, ce jour sonne votre dernière CE avec nous, fin d'une étape et de nouveaux projets s'ouvrent à vous. Vous nous avez souvent répondu « je prends le point » vous nous avez écouté, vous nous avez entendu, nous avons partagé des séances plus ou moins animées ;

Mais ce départ prématuré, nous laisse en attente de réponses en instances sur différents dossiers.

Quid du dress code pour les boutiques, quid de la boutique du Golfe de Saint Tropez, quid du smartstore de Nice, quid du Smartstore de Aix, et aussi le bouton pour les appels injurieux et le traçage, et encore lors du CE du mois de janvier une de vos réponses sur la réglementation régissant la communication interne et externe s'appliquant aux salariés d'Orange notamment sur les réseaux sociaux, vous précisiez je cite : » - Non, je découvre. Je vais remonter le sujet à la Direction des opérations et à Philippe Vierno qui s'occupe chez nous de RGDP. Deux filières différentes, certainement

deux réponses différentes. Comme nous avons des réunions entre DO, entre nous, je vais mettre le sujet en débat, voir comment les autres le traitent. »

Alors nous vous demandons Madame la Directrice de ne nous oublier trop rapidement et transmettre bon nombre de nos attentes et surtout que nous ayons enfin des réponses

2 mois ont passé depuis ce « je prends le point » l'ancrage s'installe ... !

Et avec l'ancrage, les effets que nous avons signalés, craints, redoutés, s'installent aussi !

Vos salariés de la DOMP se cherchent, se sentent abandonnés, doivent pour certains se trouver un point de chute ; alors Madame la Directrice nous allons contacter les secrétaires des 2 CHSCT DOMP DOSE et DOMP DOCE afin qu'ils demandent un CHSCT extraordinaire commun. Cette situation est intolérable, les élus et mandatés FO refusent cette situation qui rappelle une ère que nous pensions révolue.

Madame Clere, nous, élus et mandatés FO , vous remercions pour votre bienveillance, et votre écoute.

A très bientôt !